

Ce que pensent les musulmans en France ? Le Point sera-t-il condamné comme Zemmour pour "discrimination" ? (MAJ)

écrit par François des Groux | 20 septembre 2019



« Ben... on s'en fout ! Qu'est-ce-qu'ils ont encore à nous emm... ces musulmans ? »

C'est, sans doute, la première réaction du Gaulois réfractaire à la Une du Point consacrée à nos chers (€) et envahissants musulmans en France.

A quoi pensent-ils ? A priori et à force de croiser partout bâchées pleines de morgue et barbus patibulaires, à nous envahir, à nous imposer leur secte moyenâgeuse et à nous dominer.

Sinon, à quoi pense le Point sur ce que pensent les musulmans en France ?

Dès l'introduction, le ton est donné : « *C'était il y a trente ans, dans une France, où l'on confondait tchador et foulard* » (sont-ils cons ces Français !), « *c'était une opération politique d'Ernest Chénières, un chiraquien [qui a] instrumentalisé honteusement l'islamophobie* » dénonce la momie

Pierre Joxe (houuu la droite !). La momie-bis Jack Lang trouvait, lui, ces foulards « *très seyants* » (surtout quand on payé par l'Institut du monde arabe).

Après avoir longtemps bouffé du curé et exigé une laïcité intransigeante vis-à-vis de l'Eglise, la gauche semblait beaucoup plus souple avec l'islam : « *le voile à l'école, ce n'est pas grave...* », « *le jean finira par l'emporter sur le tchador* » (SOS Racisme), « *quand on se souviendra de 1989 [...] on aura oublié notre mauvaise querelle de fichus* » (Louis Mermaz).

Non seulement personne n'a oublié 1989 et son affaire de Creil marquant le départ de l'islamisation progressive de la France mais tout a empiré à force de lâcheté et de reniements.

Revendications communautaristes (halal, ramadan, prières, mosquées...), entrisme musulman (RATP...), prise de contrôle de territoires (« zones de non-droit »), violences et trafics représentent une forme de guerre contre les Français, intensifiée par la soumission des élites et la collaboration des médias et de la justice.

Le simple fait de constater ce « djihad » – que nombre de Français subisse – vous mène désormais droit au tribunal. Mais contrairement à Eric Zemmour ([condamné à 5000€ pour « discrimination envers les musulmans »](#) !), le politologue Jérôme Fourquet semble autorisé à dire la même chose dans le Point:

Le tchador n'a pas dit encore son dernier mot

« La première date symbolique, c'est 1983, avec la Marche des Beurs et les grèves dans l'automobile [...] 1989 est une autre date clé [...] La laïcité, élément structurant de l'identité de la gauche française, avait toujours été pensée dans le contexte de l'opposition au catholicisme. Là, elle se retrouve confrontée à la religion musulmane, ce qui change énormément de choses...

En 1989, beaucoup ont cru à une crise d'adolescence et qu'il suffisait d'être patient [...] Avec trente ans de recul, et alors que les jeunes qui avaient 15 ans à l'époque en ont aujourd'hui 45 ans, on voit que l'empreinte de la religion sur cette population ne s'est pas effacée, bien au contraire.

	1989	2019
Participent à la prière du vendredi	16 %	38%
Respectent du jeûne pendant le ramadan	60%	66%
Boivent de l'alcool	35%	21%

La progression s'est surtout faite au début des années 2000, période où s'est produite un réveil identitaire et religieux dans tout le monde musulman...

Il y a trente ans, lors de l'affaire de Creil, les débats tournaient autour du foulard. Aujourd'hui, dans la sphère scolaire, les tensions se cristallisent autour de la question du halal...

Comme le poids de la population musulmane [a] augmenté [...], des acteurs économiques ont répondu à cette demande, et un marché s'est créé, facilitant et encourageant en retour le respect du halal par le consommateur...

... 37% estiment que [la] laïcité française [doit] s'adapter [à la pratique de l'islam]

... 59% estiment que [la] loi [sur le voile intégral] est plutôt une mauvaise chose...

... 82% des sondés pensent qu'on devrait pouvoir manger halal dans les cantines scolaires.

... 68% estiment qu'une jeune fille devrait avoir la possibilité de porter le voile à l'école.

... 54% déclarent qu'on devrait avoir la possibilité d'affirmer son identité religieuse au travail.

... 27% sont d'accord avec l'idée que « la charia devrait s'imposer par rapport aux lois de la République » (18% chez les Français de naissance, 26% chez les Français par acquisition, 46% chez les étrangers, NDA)

... 35% des 18-35 ans portent le voile.

En 1989, avec l'affaire de Creil, beaucoup pensaient qu'avec le temps le processus de sécularisation et de « sortie de la religion » allait aussi concerner la population immigrée. Sauf que, depuis, des centaines de milliers de personnes ont rejoint la France, et le bain culturel des pays d'origine a été entretenu et vivifié par la persistance des flux migratoires...

De manière générale, le poids de la matrice religieuse est beaucoup plus prégnant parmi les musulmans originaires d'Afrique sub-saharienne, arrivés plus récemment. [Cette] population [mali, Sénégal, Mauritanie...] provenant souvent de zones rurales, pèse davantage démographiquement.

... 41% des femmes de niveau Bac+5 disent porter le voile...

Le réveil identitaire et religieux a d'abord touché ces générations, [on] voit que le diplôme n' »immunise » pas, contrairement à ce que pensent les esprits athées, contre la religion.

20% des personnes Bac+5 de confession ou d'origine musulmane estiment qu'en France, la charia devrait s'imposer aux lois de la République...

Les résultats de cette enquête indiquent que les injonctions de la religion musulmane sont aujourd'hui plus prégnantes que lors de l'affaire de Creil et que cette empreinte est puissante dans la jeunesse et, sur certains points, y compris

parmi les diplômés. Cela démontre la force et la rigueur de cette matrice religieuse.

Pour paraphraser [...] SOS Racisme : trente ans après, le tchador n'a pas encore dit son dernier mot face au « blue-jean ».

Autrement dit, le Point et Jérôme Fourquet constatent la même chose que Zemmour qui déclarait, en 2016, que la France vivait « depuis trente ans une invasion » et que « dans d'innombrables banlieues françaises où de nombreuses jeunes filles sont voilées » se jouait une « lutte pour islamiser un territoire », « un jihad ».

Il serait intéressant de savoir ce que les juges « pensent de l'islam en France » car avec la condamnation du polémiste pour ses propos « anti-musulmans », la « Justice » semble s'enfoncer chaque jour un peu plus dans la dhimmitude et la répression de la liberté d'expression, la prochaine étape étant, sans doute, la réintroduction du « délit de blasphème ».

Note de Christine Tasin

François, il y a quelques heures, se demandait si Le Point serait condamné comme l'a été Zemmour... La réaction du CCIF n'a pas tardé :